

La page environnementale du mois

Laissez vivre les arbres morts !

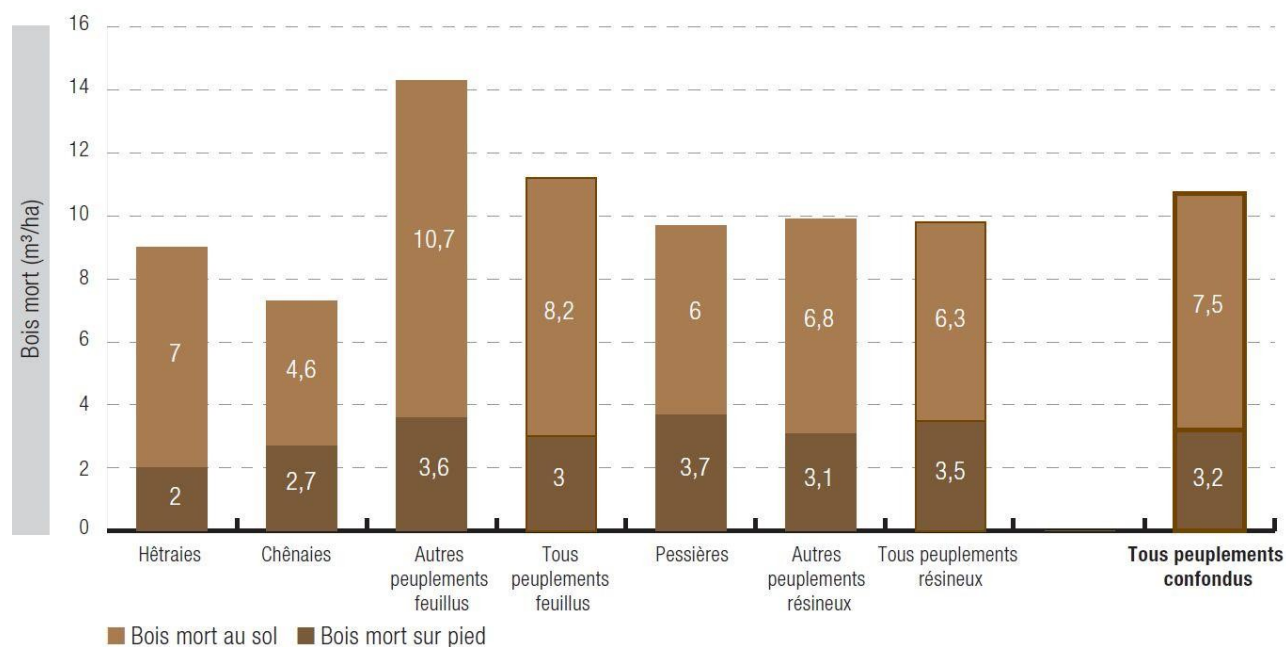
Du bois mort en forêt ? Mais pour quoi faire ? Contrairement à une idée largement répandue, le bois mort en forêt a toute son importance pour le maintien des écosystèmes. Voyons en quelques lignes pourquoi.

Le saviez-vous ?

Alors que rien ne semble vivre sur du bois mort, le bois mort (au sol ou sur pied) constitue pourtant un habitat pour de nombreuses espèces forestières. Ainsi, la survie de près d'un quart de ces espèces (coléoptères, lichens, champignons...) est étroitement liée à la présence de bois mort. Celui-ci relève donc d'une importance majeure pour le maintien de la biodiversité. Pour assumer ce rôle écologique, on estime que le volume minimal de bois mort doit être approximativement de 30 m³/ha. En Wallonie, tous peuplements confondus, on en compte en moyenne 10,7 m³/ha (graphique ci-joint).



Fig. 12-4 Volumes de bois mort à l'hectare en forêt wallonne* (2012)



* Données collectées sur 30 % (2 881) de l'ensemble des placettes de l'Inventaire permanent des ressources forestières de Wallonie

ICEW 2014 – Source : SPW - DG03 - DNF (IPRFW)

Vous l'aurez peut-être remarqué

La présence d'arbres morts en forêts est toujours actuellement considérée par beaucoup de propriétaires, de gestionnaires et de promeneurs comme un élément indésirable et sans intérêt : les uns y voient une perte financière et/ou un risque en matière de sécurité, et les autres sont interpellés par l'impression de désordre et de non entretien de la forêt.

Que pouvez-vous faire ?

La gestion des forêts a longtemps été orientée uniquement vers la production. Aujourd'hui, de nouvelles pratiques se mettent en place (la gestion Pro Silva, notamment), des pratiques qui intègrent le maintien de la biodiversité. Il ne tient qu'à nous, propriétaire, gestionnaire, promeneur et usager de la forêt d'accueillir et de faire connaître ces nouvelles pratiques.